



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/la-violence-sexuelle-a-l-egard-des.html>

La violence sexuelle à l'égard des filles dans un cadre scolaire

- Nos publications - Coopération au développement -

Date de mise en ligne : décembre 2008

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

La Convention internationale des Nations Unies relative aux droits de l'enfant stipule que tous les garçons et les filles ont les mêmes droits et devraient être traités de la même manière. Tous les États signataires se sont engagés à faire appliquer les droits de l'enfant sans distinction de sexe. Mais la réalité déçoit et inquiète : indéniablement, les filles sont encore trop souvent victimes de discriminations. Ce problème se pose notamment en situation scolaire.

Les femmes doivent être libres de choisir la voie qui leur convient, un chemin qui les préserve du danger et qui leur permette d'aller de l'avant et de réaliser leur potentiel. L'éducation représente un élément essentiel dans ce contexte. Elle joue un rôle capital pour briser le cercle de la pauvreté, de la violence et de la maladie.

L'éducation est un droit humain, et par conséquent un droit pour toutes les filles. Les écoles sont des lieux où les enfants grandissent et acquièrent des connaissances. Mais, dans de nombreux pays en développement, beaucoup de petites filles vont à l'école dans la peur. Elles craignent pour leur sécurité, elles redoutent les humiliations et les violences, elles espèrent au mieux arriver sans dommage au bout de la journée.

La violence auxquelles les filles sont confrontées à l'école représente un frein important à leur scolarisation. L'école est un endroit où l'enfant est normalement protégé. Or les filles y sont fréquemment victimes de violence, parfois sexuelle.

Cette violence a une influence sur leur fréquentation de l'école. Au cours des 20 dernières années, le nombre d'enfants qui fréquentent l'école a considérablement augmenté. Force est cependant de constater que le nombre de filles scolarisées n'a pas évolué en proportion. En effet, pas moins de 62 millions de filles n'ont pas accès à l'enseignement primaire. La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) souhaite ici faire un état des lieux des violences sexuelles auxquelles les filles doivent faire face à l'école.

L'ampleur du problème et les conséquences de ce phénomène seront abordées et des recommandations pour réduire ce phénomène de violence à l'égard des filles à l'école seront ensuite formulées. La présente analyse est basée sur des recherches effectuées par Amnesty International et Plan International dans les pays en développement dans lesquels ces organisations réalisent des programmes.